



COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : mairie.saesso@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 décembre 2016

Conseillers élus : 15	Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire
En fonction : 14	Membres présents : FOURNIER Christiane - HINDENNACH Gérard - FALK Éric, Adjoints
Présents : 10	BAERMANN Fabrice - DURANDOT Matthieu-HEIM Marc -HEITZ Isabelle - RIFF Dominique SCHARSCH Julien
Compte-rendu affiché le 05/01/2017	Membres excusés : DORVAUX Olivier (procuration à DURANDOT Matthieu) MULLER Cécile (Procuration à BAERMANN Fabrice) KEITH Hervé
	Membre non excusé :BAEHL Nicolas

Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 7 novembre 2016

Après relecture, M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 novembre 2016. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2. Orientations budgétaires et projets 2017

-M. le Maire souligne la persévérance du désengagement de l'Etat, ce qui a pour conséquence la baisse des dotations pour la commune.

-Une augmentation des taxes locales est à prévoir suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Saverne et de la Communauté des Communes de Marmoutier-Sommerau.. Le lissage des taux d'imposition en est la conséquence.

-Le recouvrement des taxes d'aménagement est en cours suite à l'intervention des services de la sous-préfecture de Saverne.

En ce qui concerne les travaux de signalisation de la route de Saverne, il faudra attendre jusqu'à ce que le temps permette les travaux de marquage au sol et la pose du bitume sur les trottoirs. Il reste à financer environ 130 000€ de travaux

-les autres travaux prévus en 2017 sont les suivants :

Marquage au sol dans le village-installation du pare-ballons à la salle- travaux de vérification électrique à réaliser suite au passage de la commission d'accessibilité.

Après extinction de l'éclairage public entre 12h et 5h afin d'effectuer des économies, le conseil s'oriente vers un remplacement immédiat des ampoules actuelles par des ampoules LED.

La chaudière à l'église ainsi que celle de la salle sont à surveiller. Le chemin d'accès à l'école devra être remis en état.

3. Route de Saverne : installation des abris bus

M. le Maire présente un devis des Charpentes STRUB d'Ingenheim pour les abris-bus à mettre en place sur la route de Saverne.

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de la réalisation des abris-bus par la société Charpentes STRUB, 6 rue de Duntzenheim à 67270 Ingenheim pour un montant de 3.959,80 € H.T.

- autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

4. Compte-rendu de la Commission Vie Associative

M. le Maire donne la parole à Mme FOURNIER, 1^{ère} adjointe qui fait lecture du compte-rendu de la Commission Vie Associative - Action Sociale et Jeunesse qui avait eu lieu le lundi 14 novembre 2016.

Mme FOURNIER évoque l'organisation au printemps d'une sortie pour les seniors. Elle pourrait être locale avec la visite des ateliers du chocolatier BOCKEL - un déjeuner au Käsbur et la visite de la villa Météor pour terminer la journée. Si un covoiturage pouvait s'organiser les frais de la sortie seraient réduits. Un sondage pourra être fait en ce sens lors de la fête des aînés.

Elle fait lecture d'une demande de l'UMPS 67 (Unité Mobile de Premiers Secours du Bas-Rhin) qui sollicite un don voire du personnel bénévole pour valider sa demande d'agrément auprès de la Préfecture. Lorsque cette association aura obtenu son agrément elle pourra effectuer des postes de secours lors de manifestations voire organiser des formations aux premiers secours.

Elle informe la commission qu'une campagne "Reste visible" est actuellement organisée par l'Automobile Club. La commune va s'associer à cette action pour les jeunes du village : publication sur le site de la commune et la page face book de la campagne et distribution d'un porte clef et d'autocollants réfléchissants. Il reste à déterminer le mode de distribution

Le Point Lecture semble avoir trouvé son rythme de croisière, il est constitué d'un noyau de brodeuses (entre 6 et 8 personnes tous les mardis après midi) qui en assure la permanence. Quelques personnes viennent également jouer régulièrement aux cartes, les enfants empruntent des livres, bandes dessinées voire passent un moment à jouer à des jeux de société. L'objectif d'en faire un lieu intergénérationnel semble en bonne voie. Une fête de Noël ouverte à tous sera organisée le mercredi 14.12.2016. Une communication auprès du public sera faite en amont.

Programme des festivités locales 2017 :

Mme FOURNIER rappelle dans un premier temps les manifestations encore à venir en 2016 et le travail qui reste à programmer pour assurer le bon déroulement de ces manifestations

- Matinées de travail 19.11.2016 + 26.11.2016
- Balade contée CLJ 26.11.2016
- Concert ASAMOS 4.12.2016
- Concert des petits chanteurs de
- Saverne 11.12.2016
- Concert de Noël de l'école 17.12.2016

Pour l'année 2017 certaines manifestations locales sont d'ores et déjà connues :

- Election Nouveau Président Com-Com 09.01.2017
- Vœux de la municipalité 13.01.2017 à 19 h petite salle
- Fête de Noël des séniors 14.01.2017
- Théâtre alsacien 22.1 + 28 et 29.1 + 4 et 5.2.2017
- Don du sang 1.03.2017
- Grand Concert Asamos 24.03.2017
- Repas Conseil de Fabrique 9.04.2017 ou 6.5.2017 (à confirmer)
- Chasse aux œufs 17.04.2017
- Loto Bingo USS 22.04.2017
- 1er tour des Présidentielles 23.04.2017
- Une Rose un Espoir 29.04.2017
- 2ème tour des Présidentielles 7.05.2017
- Don du sang 10.05.2017
- Elections Députés 1^{er} tour 11.06.2017
- Elections Députés 2^{ème} tour 18.06.2017
- Fête Nationale 14.07.2017 ou 13.07.2017
- Don du sang 26.07.2017
- Don du sang 4.10.2017

Les membres valident la reconduction du marché du terroir pour 2017 sur le principe de 3 marchés gratuits sur l'année : mai - juillet - septembre 2017 (à confirmer : 26.5. - 7.7. - 1.9).

Il conviendra de faire une communication en amont :

- auprès des journaux régionaux pour inciter de nouveaux commerçants ou artisans à se faire connaître et à s'inscrire
- de demander aux commerçants habituels de confirmer leur présence ou non présence pour l'ensemble des marchés dès leur inscription début 2017 afin d'éviter les relances en cours d'année
- de communiquer les dates retenues aux associations locales pour leur permettre de se positionner sur l'un ou l'autre marché pour tenir soit une buvette soit un autre stand

M. le Maire informe les membres que le club de country propose de participer à l'un ou l'autre marché et d'assurer également une partie animation avec des présentations de danses country.

M. le Maire fera un courrier aux différents responsables d'associations pour leur demander leur calendrier respectif des manifestations programmées sur la commune en 2017.

5. Fête des personnes âgées et cérémonies des vœux

La date du samedi 14 janvier 2017 avait été proposée en Conseil Municipal pour l'organisation de la fête de Noël. Cette date est retenue et la manifestation se déroulera à nouveau à l'Espace Communal Les Perdrix.

Après examen des menus proposés les années passées et les propositions du Landhof le menu Pot au Feu est retenu : consommé avec quenelles - Pot au feu avec garniture - pomme de terre sautées. Le dessert consistera en une assiette gourmande qu'il reste à finaliser.

Le cadeau sera une rose en chocolat par personne de chez Bockel à Saverne

L'animation sera réalisée par l'orchestre de l'année passée. Une rétrospective de l'année 2016 sera proposée en cours d'après-midi.

La préparation de la salle la veille et le service du jour seront assurés par les membres du conseil municipal, le conseil local des jeunes et les bénévoles de l'action sociale.

6. Décision modificative

Considérant les crédits votés au niveau du budget primitif 2016 et les dépenses effectivement réalisées ou restant à réaliser,

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,
modifie les crédits comme suit:

Dépenses de Fonctionnement

Chap012 art 64168 "Autres emplois d'insertion"	+ 2.100,00 €
Chap65 art 6533 "Cotisations de retraite"	+ 41,00 €
Chap65 art 6531 "Indemnités"	+ 260,00 €
Chap65 art 65548 "Autres contributions"	+1.100,00 €
Chap011 art 60612 "Energie-Electricité"	- 1.980,00 €
Chap022 art 022 "Dépenses imprévues"	- 1.521,00 €

Le Maire

Dominique MULLER